

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mardi 10 février 2026**

Le dix février deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents : Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Albert NALIN, Christian FLAMARION, Jérémie CHIAPELLO, Karine DEBRAY, André MEYER, Alain FASSINO, Jérôme MARTINEZ, Marie-Françoise DOMENGE

Absents : Chantal BRUNI, Alexis DANAUS, Cécile DUBAR

Absents excusés :

Représentés :

D_002_2026

Objet : Dossier de demande de subvention au titre du FODAC pour l'aménagement de la traversée du Village : renouvellement des réseaux humides et voirie

Montant total des travaux HT : 190 781,14 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental au titre du FODAC.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Fonds d'État - Préfecture	60 %	114 468,68 €
Conseil régional		
Conseil départemental	5.71 %	10 885,00 €
Autre :		
Sous-Total financement public (80 % maximum)	65.71 %	125 353,68 €
Fonds propres	34.29 %	65 427,46 €
Emprunts		
Sous-total collectivité		
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		190 781,14 €

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- ADOpte l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

par vote:

pour:10

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

